



PIECES à FOURNIR - CAEP/MNS

A téléverser dans votre espace d'inscription

- 1 photo d'identité (au format jpg)
- Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) en cours de validité, ou du passeport
- Certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession de Maître-Nageur-Sauveteur datant **de moins de 3 mois** à la date du stage (modèle conforme à utiliser)
- Photocopie du diplôme conférant le titre de Maître Nageur Sauveteur
 - ou Diplôme d'état de Maître-Nageur-Sauveteur
 - ou Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN)
 - ou BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation
 - ou Licence Pro AGOAPS + UESSMA
- Photocopie du dernier Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur, sauf s'il s'agit d'une première révision
- Photocopie du diplôme initial de PSE1 ou PSE2 ou diplôme équivalent (selon l'année d'obtention : Ranimation du BNS, AFCPSAM, CFAPSE, ...) à jour de Formation Continue annuelle
- Document relatif à votre situation professionnelle et à la Prise en charge des frais de formation
(les éléments fournis permettront de préparer le contrat de formation, dès lors que votre inscription aura été retenue).